



Discours des vœux
Le dimanche 10 janvier 2016

*M. Christophe MARTINS, conseiller général, président de Montfort Communauté et maire d'Iffendic,
Mme Delphine David, conseillère régionale et maire de Montfort-sur-Meu,
M. Joe Thébault, maire de Bédée,
Mmes et Mrs les élus et maires honoraires,
Mmes et Mrs les représentants du personnel communal et des associations,
Chers habitants,*

Je vous prie de bien vouloir excuser les absences de M. François André, député, de Claudia Rouaux, conseillère régionale ainsi que celle de M. Joseph Le Lez, président du Pays et maire de Breteil.

Bonjour et bienvenue à tous.

Bien au-delà des convenances et de la tradition, la cérémonie des vœux d'une municipalité à ses habitants, du maire à ses concitoyens est un moment privilégié dans la vie d'une commune.

Moment privilégié d'abord, car c'est l'occasion pour un maire de s'arrêter un instant sur le contexte à la fois national et local et sur ce qui nous attend pour l'année qui s'ouvre devant nous.

Hélas, les événements tragiques de 2015, le niveau actuel d'alertes attentats durant cette semaine de commémoration rendent l'évocation des sujets politiquement sensibles pour les communes quelque peu dérisoire et m'invitent à la retenue pour cette cérémonie 2016.

De 2015, l'Histoire de notre pays retiendra assurément la montée en puissance inédite des actes de terrorisme. Mais, elle retiendra aussi cette soif d'unité et de liberté des Français. Et la première des libertés, sans laquelle toutes les autres sont lettre morte, c'est la liberté de vivre. C'est grâce à elle qu'il y a aussi celle de s'exprimer.

Au nom de cette liberté et en hommage aux victimes, de nombreux artistes ont ainsi figé, à travers leurs œuvres, la mémoire collective : ne pas oublier et continuer de vivre.

Alors, après ce 13 novembre dernier qui marquera à jamais nos esprits, permettez-moi pour 2016 de former d'abord trois vœux qui vont au-delà des vœux du maire aux habitants :

Que toutes les franges de la population française puissent rester unies et ne tombent pas dans le piège des divisions, des peurs et des amalgames tendu par ces fanatiques ;

Que l'Union Européenne se préserve de ce piège en prenant enfin tout son sens pour défendre ses valeurs démocratiques et ses libertés ;

Que l'indignation et la solidarité bien au-delà de nos frontières se transforment en une mobilisation générale pour lutter contre cette haine meurtrière qui sévit également dans tant d'autres parties du monde.

Face à cette solidarité planétaire en bleu blanc rouge qui s'est exprimée par le déploiement de nos couleurs sur des monuments symboliques, nous devons retrouver cette « fierté de vivre en France », de cette joie du vivre pour le meilleur ; nous le devons à cette jeunesse qu'on appelle désormais la « Génération Bataclan ».

Moment privilégié aussi, cette cérémonie, car ce rendez-vous annuel de convivialité nous permet d'inviter et de rassembler toutes les forces vives de la commune qui contribuent à lui donner une réelle dynamique économique, sociale, culturelle et sportive mais aussi tous les habitants qui jouent un rôle dans la vie locale de notre commune.

Au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année 2016 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

Pour ma part, je vous salue chaleureusement et j'en profite pour remercier aussi les élus qui m'entourent, pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public. J'en profite d'ailleurs pour vous présenter M. Antoine Maillard, notre Directeur Général des Services. Depuis son arrivée l'été dernier parmi nous, je vous assure qu'il mesure le poids de ses responsabilités dans une commune en plein développement.

Privilégié enfin car, j'y trouve le plaisir, avec la municipalité rassemblée à mes côtés, de faire un tour d'horizon de ce que nous avons entrepris mais surtout de vous faire partager nos envies, nos ambitions pour Pleumeleuc et sa population.

Les élus locaux que nous sommes, nous œuvrons quotidiennement et au plus près des habitants pour défendre aussi cette « *petite république* » qu'est la commune. Malgré la montée en puissance de l'intercommunalité, elle reste encore un espace synonyme de proximité et d'animation locale. Le décor toujours réussi du service technique en illustre quelques exemples.

Etymologiquement, animer veut dire donner une âme à quelque chose c'est-à-dire non seulement donner de la vie, du mouvement mais aussi de la qualité, de l'intensité.

Au niveau de l'action publique locale, animer la commune signifie faire vivre le projet d'aménagement et de développement du territoire, lui donner du dynamisme. Mais, c'est aussi maintenir et améliorer la qualité du cadre de vie et des services à la population.

Pour Pleumeleuc, il s'agit surtout de son identité qui doit animer le plus profondément ce vivre ensemble qui relie chaque habitant à la commune, en lui donnant tout son sens. Ainsi, Pleumeleuc vit, grandit et poursuit son développement avec l'état d'esprit et l'identité qu'ont bien voulu lui donner ses habitants et ses municipalités successives.

Constituée très largement du passé et du présent, son identité urbaine se définit aussi avec le futur. Notre rôle d'élus est de le construire avec une vision partagée de Pleumeleuc et de ses usages, qui permette à chacun d'y avoir sa place et de s'y sentir bien.

Pour construire cet avenir, la commune se dote, en remplacement du POS actuel, d'un PLU, Plan Local d'Urbanisme qui sera finalisé en 2016. Bien plus qu'un document d'urbanisme, il traduit la volonté des élus municipaux sur l'aménagement et le développement de Pleumeleuc : démographie, habitat, économie, environnement, vie associative, équipements.

Dès 2016, Pleumeleuc voit sa population confortée avec 3 188 habitants. Cette année, nous allons être recensés. Le recensement de la population est un outil statistique INSEE utile pour nous les élus : ce sont les chiffres d'aujourd'hui pour construire demain c'est-à-dire nous permettre entre autres de prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. Ils déterminent aussi la participation de l'Etat à notre budget ; en cette période de raréfaction des deniers publics, mieux vaut y participer sérieusement pour la mise en place des futures infrastructures.

A l'horizon 2024, notre projet politique est d'atteindre, en limitant l'étalement urbain et en densifiant, environ 3 600 habitants uniquement dans l'agglomération. Il est prévu aussi de poursuivre le développement économique sur les cinq parcs d'activités déjà existants ; le tout, afin de préserver la complémentarité entre ville et campagne et de favoriser la revitalisation du centre bourg.

Cette dynamique que nous ambitionnons pour la commune s'illustre déjà dans chaque facette de la vie locale.

Le foncier disponible pour l'installation des entreprises ou pour des équipements publics, l'accès aux principaux services, la diversité et la qualité de l'habitat avec la poursuite de la zac de l'Orme sont autant d'arguments forts qui facilitent ce développement.

Pleumeleuc est reconnue comme un territoire dynamique. Pourtant, des habitants regrettent parfois le manque de lieux d'animation et d'un cœur de bourg animé, attractif et qui apporterait une plus forte identité pleumeleucoise.

C'est pourquoi la dynamique du centre de l'agglomération, qui s'inscrit dans un projet de renouvellement urbain à long terme, constitue également un autre enjeu prioritaire du PLU. Avec son nouvel aménagement, c'est sur et autour de la place de l'Eglise que peuvent naître de nouveaux échanges, de nouveaux usages et pratiques ou de nouvelles animations.

L'offre complémentaire de logements, d'équipements liés aux usages associatifs ou encore de services, à proximité de ce cœur historique, répondra à cet enjeu de redynamisation.

Ce renouvellement urbain se poursuivra avec une nouvelle opération d'aménagement rendue possible grâce à une maîtrise foncière dès 2012 et une volonté partagée par tous les membres du conseil municipal : c'est l'îlot dit rue de Romillé.

Après l'élaboration du permis d'aménager en 2016, cette opération dont le démarrage est prévu pour 2017 consiste d'abord à la création de voirie, à l'amélioration de liaisons piétonnes et à du stationnement limitrophes à la place de l'Eglise. Elle propose ensuite un programme de logements et la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Cette maison médicale permettra à des professionnels de la santé et particulièrement à des jeunes médecins d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Consciente de cet enjeu d'accès aux soins, la municipalité a aussi engagé des démarches pour rechercher de nouveaux médecins. Mais, Pleumeleuc est confrontée, comme de nombreuses communes, à la pénurie de médecins généralistes.

Une autre opération de renouvellement urbain mais à plus long terme pourra contribuer à cette redynamisation du centre : c'est l'îlot situé allée des chênes (à proximité de la médiathèque). L'implantation d'une structure d'accueil collectif de jeunes enfants marquera les prémices de ce futur aménagement. Porté par Montfort Communauté, ce projet, pour la petite enfance, sera mené en partenariat avec la municipalité : phase de conception en 2016, phase de travaux en 2017 pour une ouverture début 2018.

Mais, une commune ne bénéficie pas d'un cadre de vie agréable du seul fait de l'action municipale. La formidable dynamique associative est aussi essentielle à notre vivre ensemble. Petites ou grandes, sportives, culturelles ou sociales, toutes les associations façonnent l'identité de Pleumeleuc. Tout au long de l'année, nous constatons du bénévolat et des investissements désintéressés de beaucoup d'habitants. C'est pour cette raison que la municipalité remettra désormais un prix du bénévolat lors du forum annuel des associations. La première cuvée 2015 place déjà haut la barre avec trois personnes qui, comme l'a dit très justement, Christophe Leduc, adjoint au sport - « *ont rayonné sur la vie associative* ». Aujourd'hui, cette cérémonie est l'occasion de les remercier à nouveau chaleureusement ainsi que tous les dirigeants associatifs pour leur dévouement.

Il faut espérer que des pleumeleucoises et des pleumeleucois soient plus nombreux à suivre leur exemple, car chaque initiative portée par une association nourrit notre appartenance à la commune.

Au printemps prochain, la nouvelle place de l'Eglise réenchante, nous l'espérons, tous ceux qui souhaitent, réanimer le cœur de Pleumeleuc. Elle ne demande qu'à vibrer au rythme des animations... les incontournables et les nouvelles.

En mai 2016, la municipalité y projette la création d'un marché alimentaire de producteurs. En juin 2016, l'accueil des gallois, troisième visite de notre ville jumelée Llanfairfechan, permettra de tisser des liens avec des nouvelles familles ou d'approfondir des liens existants. Pendant leur séjour, l'inauguration de la place de l'Eglise qui aura lieu, le samedi 4 juin, sera l'occasion de créer un grand moment festif entre nous, habitants, associations, élus et nos amis gallois. Se voulant populaire, intergénérationnelle, familiale et accessible à tous, cette fête communale aura pour but d'offrir une programmation d'animations variées.

« On ne subit pas l'avenir, on le fait » disait l'écrivain Bernanos. En ce début d'année 2016, je fais le vœu que ces mots continuent de guider nos envies et nos actions. Agir sans relâche pour la vitalité de notre vivre ensemble et l'animer mais en mêlant également les compétences de tous les acteurs locaux de Pleumeleuc.

Je vous souhaite encore une bonne année à tous !

Patricia COUSIN